



LETTRE D'INFORMATION DES DIRECTEURS – N°101 du 15 Décembre 2008

1 - NOUVELLES DE LA FEDERATION DES DIRECTEURS

La prochaine réunion du **Comité Directeur** aura lieu le mercredi 28 Janvier à Paris.

La composition du Comité a été modifiée avec Claude CENDRES (remplace Françoise BARON), Jean-Pierre PUGENS (poste de Laurent ORLANDO) et Jacques MOUGINS (remplace Patrice HUGOT).

2 - NOUVELLES DES ASSOCIATIONS REGIONALES

L'**Association Midi/Pyrénées/Languedoc/Roussillon** a élu son nouveau Président Laurent ORLANDO, en remplacement de François CORNUZ qui est parti à Tours.

L'**Association Ile de France** a élu le 11/12 son nouveau Président Geneviève DESCAMPS en remplacement d'Alain CATTONI qui ne se représentait pas.

Elle a également approuvé son rapport d'activités et son compte financier. Elle a débattu du séminaire de Bordeaux, de la situation de blocage avec le décret sur les D.G. en cours, et évoqué la situation des collègues en difficultés. Un texte est en préparation pour la négociation sur le décret D.G.

3 - LES TEXTES PARUS

Loi n°2008-1249 du 1^{er} Décembre 2008 généralisant le **revenu de solidarité active (R.S.A.) et réformant les politiques d'insertion.**

Instauration d'un revenu de solidarité active qui a pour objet d'assurer à ses bénéficiaires des moyens convenables d'existence, afin de lutter contre la pauvreté, encourager l'exercice ou le retour à une activité professionnelle et aider à l'insertion sociale des bénéficiaires.

Il remplace le R.M.I., l'A.P.I. et les différents mécanismes d'intéressement à la reprise

d'activité. Cette loi entre en vigueur le 1/6/2009 et le 1/1/2010, selon les dispositions de l'article 28.

Décret n°2008-1227 du 27 Novembre 2008 relatif au **contentieux du droit au logement opposable (D.A.L.O.).**

Fixation des modalités du règlement en cas de contentieux (délais de saisine et de jugement en premier et dernier ressort sur les requêtes).

Décret n°2008-1231 relatif à la prévention des **intoxications par le monoxyde de carbone.**

Nouvelles normes de prévention applicables pour les projets de construction ayant fait l'objet d'une demande de permis de construire (ou déclaration préalable) déposée à compter du 1/1/2009. Pour l'existant, application à partir du 1/7/2010.

Décrets n°2008-1263, 1264 et 1266 (et arrêtés du 4/1/12) relatifs au **livret A**, à la rémunération des réseaux collecteurs du livret A et du livret de développement durable, ainsi qu'à la centralisation partielles des dépôts collectés, et aux mesures de coordination liées à la généralisation de la distribution du Livret A.

Décret n°2008-1276 du 5 Décembre 2008 relatif à la **protection juridique des mineurs et des majeurs** et modifiant le code de procédure civile.

Décret n°2008-1281 du 8 Décembre 2008 et circulaire du même jour relatifs aux **conditions de publication des instructions et circulaires**. Fait suite aux critiques du Parlement et des Collectivités territoriales sur la multiplication des circulaires et leur difficulté d'accès.

4 - LES PROJETS QUI BOUGENT

La réforme du **Code des Marchés Publics** est annoncée pour les tous prochains jours. Le décret a deux objectifs : clarifier et mettre à jour les textes sur la commande publique et donner un nouvel élan à la dématérialisation des



FÉDÉRATION DES DIRECTEURS D'OFFICES PUBLICS DE L'HABITAT (OPH)

procédures de passation des marchés publics encore trop peu utilisées aujourd'hui.

L'examen du projet de loi de **MOBILISATION POUR LE LOGEMENT ET DE LUTTE CONTRE L'EXCLUSION**, est reporté en Janvier. L'article 55 de la loi S.R.U. ne serait pas modifié.

5 - C'EST DANS L'AIR

La **prorogation d'un an de la validité des permis de construire** sera introduite dans le même projet de loi que celui prévu pour modifier le Code des Marchés publics. Ce texte comportera également la possibilité d'augmenter les coefficients de constructibilité de 20 %.

L'efficacité énergétique devient éligible au F.E.D.E.R., ce qui signifie que l'Union Européenne pourra cofinancer des travaux d'isolation, d'installation de panneaux solaires ou de double vitrage.

Le **Plan ENERGIE-CLIMAT** qui compte un objectif de 20 % d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique totale de l'Union Européenne d'ici 2020 a été adopté.

Parmi les mesures présentées par le Président de la République le 4/12 sur le **PLAN DE RELANCE DE L'ECONOMIE FRANCAISE**, figure le relèvement des seuils des marchés publics :

de 4.000 à 20.000 € sans publicité ni mise en concurrence préalable,
- la suppression du seuil de publicité à 90.000 €
- la procédure formalisée pour les marchés de travaux est relevée de 206.000 € à 5.150.000 € seuil communautaire. Ce qui semble indiquer qu'une procédure adaptée (M.A.P.A) devrait suffire.

Réponse ministérielle n°14435 du 25 Novembre 2008 au sujet de la **récupération des charges locatives auprès des locataires**. Le Ministère a précisé que la récupération des charges de gardiennage va être clarifiée par un prochain décret. Par ailleurs, une réflexion est engagée pour

définir les modalités d'une juste répartition des coûts des travaux et des économies d'énergie entre bailleurs et locataires.

La T.V.A. à taux réduite pour les activités à forte intensité de main-d'œuvre, dont le logement, est à l'ordre du jour des Chefs d'Etat et gouvernement qui se réunissent en Conseil Européen.

6 - LU POUR VOUS

Le désengagement de l'Etat critiqué dans le dernier rapport du Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées "à ne pas évaluer les besoins, ou à parier sur des ressources hypothétiques, l'Etat court le risque de devoir dépenser plus pour répondre dans l'urgence" (La Gazette du 15/12).

Dans le cadre de la **Réforme Générale des Politiques Publiques (R.G.P.P.)** si 85 % des mesures décidées sont bien avancées, quelques secteurs, comme le logement, posent particulièrement problème (La Gazette du 15/12).

Depuis le **1^{er} Décembre les personnes reconnues comme prioritaires au titre de la loi DALO peuvent déposer un recours** contre l'Etat devant les tribunaux administratifs. « le formulaire de demande est trop compliqué estime un expert » (La Gazette du 8/12).

7- BREVES

Le prix du baril de pétrole toujours à la baisse puisqu'**à moins de 44 \$** le 4 Décembre.

Revalorisation du **plafond de la Sécurité Sociale**, qui sert de référence pour le calcul de certaines prestations sociales et de prestations de sécurité sociale, **de 3,1 %** à compter du 1/1/2009.

Le taux du livret A pourrait être ramené à 2,75 % voire 2,50 % au 1/2/2009 (contre 4 % actuellement).

A partir du 1/1/2009 un **diagnostic électrique est obligatoire** lors de la vente d'un logement dont l'installation date de + de 15 ans.